Le journal indépendant des étudiants de l'Université de Montréal • www.quartierlibre.ca

Q!

Quartier L!bre

Volume 26 | nº 13 | 10 avril 2019

TOUS ENGAGÉS ?

LES MULTIPLES VISAGES DU MILITANTISME

FAÉCUM

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'#OmertàUdeM enfin brisée

Dans les dernières années, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) a effectué énormément de travail afin que l'Université de Montréal se dote d'un processus disciplinaire juste, équitable et transparent. Après les campagnes « Processus disciplinaire opaque, étudiantes et étudiants exclus » (2015), « Des chums qui jugent des chums » (2018) et « #OmertàUdeM » (2018), elle peut enfin dire : mission accomplie.

La FAÉCUM a eu confirmation que, le mois dernier, le Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM) et l'Université de Montréal ont entériné une nouvelle convention collective pour les professeurs et les professeures de l'UdeM, qui officialise **l'abolition du comité de discipline du personnel enseignant pour les cas de violences à caractère sexuel et de harcèlement.** Cela signifie qu'enfin, à l'Université de Montréal, ce ne seront plus les profs qui jugeront les profs et qu'après toutes ces années d'efforts, il est finalement possible de crier victoire !

Cette modification au processus disciplinaire du personnel enseignant met fin à la loi du silence qui régnait sur le campus et assure aux étudiantes et aux étudiants un processus plus juste et équitable, un processus disciplinaire dans lequel on peut avoir confiance, **un processus qui permet de briser l'#OmertàUdeM**. Cette victoire immense pour la communauté étudiante n'est pas seulement le fruit de nombreuses années d'efforts, mais aussi et avant tout le résultat de la mobilisation étudiante sans laquelle il n'aurait jamais été possible de faire bouger les choses. Quand les étudiantes et les étudiants de l'UdeM s'unissent derrière une question essentielle comme celle de la prévention des violences à caractère sexuel, rien ne peut les arrêter.

Un énorme merci, donc, à chacune des étudiantes et à chacun des étudiants de l'Université de Montréal qui a contribué, de près ou de loin, à la mobilisation des dernières années dans le but d'assurer aux étudiantes et aux étudiants qui nous succèderont sur les bancs de l'UdeM un environnement sain et un processus disciplinaire juste, équitable et transparent.

Même si cette étape est désormais franchie, le travail ne s'arrête toutefois pas ici pour la FAÉCUM. Dès le 1er août prochain, la nouvelle *Politique visant à prévenir et à combattre les inconduites et les violences à caractère sexuel à l'Université de Montréal* entrera en vigueur, et la Fédération veillera au grain à son application exemplaire par toute la communauté universitaire de l'UdeM.

Mais d'ici là, permettons-nous de le clamer haut et fort : **VICTOIRE !**

Le bureau exécutif 2018-2019

Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM)

Fin de l'#OmertàUdeM

ÉDITO | QUE RESTE-T-IL DE NOS LUTTES ?

PAR THOMAS MARTIN

Un dossier de près de 15 pages. Plus de la moitié des articles du magazine. On a cherché à montrer les autres visages de la lutte que celle qui marche pour le climat ou la rémunération des stages. Mais la multitude de combats du quotidien m'a fait me poser cette question toute simple : à quoi ressemble le militantisme d'aujourd'hui ?

Je suis donc parti des origines. Le mot vient du latin *milita*, qui se rapporte au soldat et à la guerre. Les premiers militants étaient guerriers, puis l'Église catholique a repris le terme pour désigner ses fidèles sur Terre.

Le sens a depuis largement changé. Selon le dictionnaire *Larousse*, c'est une personne qui agit pour sa cause. L'idée de base est noble. Ça dépend néanmoins de la cause. Désormais, l'armée et la religion n'ont plus grand-chose à voir avec le militantisme, quoique…

On l'a associé, à l'époque moderne, à la politique. Le militant n'est, à l'origine, pas rétribué pour ce qu'il fait. Il est bénévole. Mais les choses ont bien changé de ce point de vue-là aussi.

Dans certains cas, on est plus proche d'un travail alimentaire que d'un sacerdoce. Mais alors, est-ce encore du militantisme quand on accepte d'être rémunéré pour défendre des idées ? La professionnalisation de l'engagement politique a pris le pas sur l'engagement dénué de tout intérêt monétaire.

La place est prise

Comme l'explique le professeur de science politique à l'Université Paris 1 Daniel Gaxie[1], la profusion d'assistants et de conseillers qui entourent les politiciens a progressivement remplacé le rôle joué par les militants. Ces derniers, qui tractaient dans la rue pour convaincre leurs concitoyens, ont vite été remplacés par des bataillons de jeunes gens ambitieux prêts à gravir les échelons de la politique pour leur profit personnel. De ce fait, le nombre de partisans a diminué au sein des partis et la politique est devenue un travail plus qu'une vocation. Comme si on enlevait l'essence même du mot et son côté idéaliste pour le remplacer par une réalité froide et pragmatique.

Car il faut bien le dire, dans notre monde contemporain, le militant est maintenant vu comme le défenseur des causes perdues, celui qui se bat contre les moulins à vent. Le terme a, semble-t-il, acquis un aspect péjoratif. On ne veut plus être désigné ainsi. Ça revient à être considéré comme celui qui ne gagnera jamais.

Militantisme 2.0

Que dire de l'influence des réseaux sociaux sur la façon dont le militantisme a évolué ? Il ne s'agit plus de convaincre par les mots, mais par les images. L'habit ne fait peut-être pas le moine, mais il aide à remporter des élections.

Alors faut-il encore des militants nourris à l'idéologie contestataire ou de bons communicants élevés à Instagram et à Facebook ?

La campagne s'est donc déplacée sur des plateformes artificielles où l'ancienne école n'a plus ses repères. La lutte d'influence sur les réseaux sociaux n'est en soi pas problématique si elle est faite dans les règles de l'art. Malheureusement ce n'est pas toujours le cas. L'émergence des fausses nouvelles (*fake news* en anglais) a changé la donne. Un chercheur universitaire a dénombré quelques 7,5 millions de gazouillis renvoyant vers de fausses nouvelles durant la campagne présidentielle américaine de 2016[2]. Il est peut-être là, le rôle des futurs militants : traquer les manipulateurs qui s'accaparent des réseaux sociaux pour tromper les électeurs.

Un rôle à jouer

Nous pouvons tous agir à notre échelle. Quand on aime une publication, qu'on la partage, qu'on la commente, qu'on aide à sa popularité, on agit pour une cause.

Avec ce dossier spécial, nous essayons de montrer les différentes facettes que peut prendre l'engagement social, du militantisme institutionnel à la conscientisation par le rire en passant par l'action judiciaire. Ces voies dessinent un portrait multiple et diversifié de notre société qui, je l'espère, vous permettra de répondre à cette question : sommes-nous tous engagés ?

1. Daniel Gaxie, *Les rétributions du militantisme*, 3 novembre 2017.
2. 7sur7.be, « L'UCL a compté le nombre de *fake news* sur Twitter lors de la campagne présidentielle américaine », 2 février 2019.

L'humeur de Coline...

Illustration : Coline Weinzoepflen

06 **DOSSIER** MILITANTISME

6 Turp c. Canada
UN PROF AU TRIBUNAL

8 Francophonie
RECTEUR ET **ENGAGÉ**

10 Justice pour tous
AVOCATS DU CHANGEMENT

13 Itinérance
UNE **IMPASSE** À L'ÂGE ADULTE

14 Université populaire
DE L'APPRENTISSAGE
À L'ENGAGEMENT **CITOYEN**

16 Youtubeur
BLAGUER POUR SENSIBILISER

20 Logement étudiant
HABITER CHEZ GRAND-MAMAN

22 Opinions
SUR LE DEVANT DE LA **SCÈNE**

12 Itinérance
L'EMPATHIE PAR L'**EXPÉRIENCE**

18 Santé mentale
DES *TATTOOS* CONTRE LES **TABOUS**

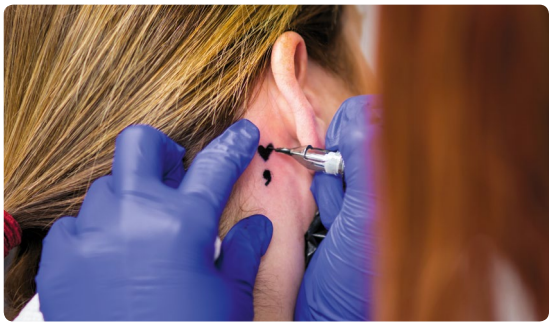

26 Rencontre avec…
LE **SOUFFLEUR** DE VERRE

3 Édito
QUE RESTE-T-IL
DE NOS **LUTTES** ?

5 Agriculture urbaine
JARDIN **ÉPHÉMÈRE**

23 Vaccination
UN VÉRITABLE **ENJEU** ?

24 Publication scientifique
ÉDITEURS **PRÉDATEURS**

Q! Quartier L!bre

RÉDACTEUR EN CHEF | Thomas Martin | redac@quartierlibre.ca
CHEFS DE SECTION
CAMPUS | Marianne Castelan | campus@quartierlibre.ca
SOCIÉTÉ | Zacharie Routhier | societe@quartierlibre.ca
CULTURE | Romeo Mocafico | culture@quartierlibre.ca

PHOTOMONTAGE DE LA UNE | Benjamin Parinaud
COLLABORATEURS | Aïcha Belkhodja | Lou Curien | Jean-Baptiste Demouy | Emma Guerrero Dufour | Amandine Hamon | Guy Jacquin | Louise Lemée | Céline Mimault | Charlotte Morand | Esther Thommeret
CORRECTRICE | Gaëlle Varnier-Brunet
RÉVISEUR | Julien Besse
PHOTOGRAPHE | Benjamin Parinaud
DIRECTRICE GÉNÉRALE | Marie Roncari
ILLUSTRATRICE | Coline Weinzaepflen
INFOGRAPHE | Alexandre Vanasse
PUBLICITÉ | Accès-Média | accesmedia.com
IMPRESSION | Hebdo-Litho
POUR NOUS JOINDRE | Tél. : 514 343-7630
info@quartierlibre.ca | www.quartierlibre.ca

Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par Les Publications du Quartier Libre, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Tirage de 4 000 exemplaires.

Nos bureaux sont situés au
3200, rue Jean-Brillant (local B-1274-6) Montréal (Québec) H3T 1N8
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec | Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416

Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE PARUTION | 24 avril 2019

JARDIN ÉPHÉMÈRE

L'initiative Projets éphémères, située sur des parcelles au campus MIL prêtées par l'UdeM, entamera bientôt sa cinquième saison. Avec l'ouverture du nouveau Complexe des sciences à l'automne prochain, les partenaires du site vont rencontrer de nouveaux défis.

PAR CHARLOTTE MORAND

« Pour l'année 2019, il est certain qu'une programmation est en train d'être construite et qu'il y aura une saison qui souligne notre occupation sur le site des Projets éphémères », note la coordonnatrice au développement du campus MIL, Madeleine Rhéaume. Les ententes étant conclues à l'année, les partenaires sont assurés de poursuivre leurs activités autour des jardins collectifs quand le nouveau complexe ouvrira ses portes.

« La question est de savoir s'ils vont continuer à nous prêter le terrain et s'ils vont continuer à nous fournir des ressources pour les activités. »

Sara Maranda-Gauvin

Codirectrice d'On sème

L'Université ne s'exprime pas encore sur l'avenir du site. L'institution affirme qu'elle se concentre sur la finalisation du Complexe des sciences et que la deuxième phase du projet, qui consiste à l'agrandir, est en cours de planification. *« Depuis les débuts, la reconduction des Projets éphémères était systématiquement connue à l'automne, soit à la fin de la saison d'agriculture, et il en ira de même pour 2019 »,* soutient l'attachée de presse de l'UdeM, Julie Cordeau-Gazaille.

Implication étudiante et collaboration

Pour la porte-parole du projet Production agricole urbaine soutenable et écologique (P.A.U.S.E.), Adrienne Cyr, l'ouverture du nouveau campus va permettre d'élargir le public et va donner une plus grande visibilité au site. *« Pour nous, l'ouverture du campus MIL, c'est l'opportunité d'essayer d'amener davantage d'étudiants sur le site, d'avoir plus d'implication là-bas et de faire connaître les projets »,* soutient-elle.

Photo : Benjamin Parinaud

L'étudiant à la maîtrise en développement durable Louis Gabriel Pouliot, qui a participé à des activités éducatives et pratiques sur le site, remarque que l'implication étudiante sur le campus MIL est relativement faible pour l'instant. Selon lui, ce sont davantage des professionnels de l'agriculture urbaine qui se trouvent sur le site. *« Je pense que la présence d'étudiants directement sur le campus MIL va amener davantage de dynamisme »,* maintient-il.

Les possibilités offertes par l'ouverture du campus sont également soulignées par d'autres organismes non étudiants. *« On espère créer plus de liens avec les étudiants, les programmes variés en arts et sciences et les professeurs, pour qu'ils viennent visiter le site et participer »,* explique le membre de la coopérative Bioma Christopher Maneilla, également l'un des coordonnateurs de l'organisme à but non lucratif On sème, qui organise des ateliers liés à l'agriculture.

Quel avenir pour les Projets éphémères ?

« La question est de savoir s'ils vont continuer à nous prêter le terrain, à nous fournir des ressources pour les activités, et de manière plus large [nous soutenir] *d'un point de vue technique »*, souligne la codirectrice d'On sème, Sara Maranda-Gauvin. Elle explique que pour le moment, l'Université permet aux différents partenaires présents sur le site d'utiliser les terrains pendant une année dans le cadre d'une entente de prêt à usage renouvelable. Elle mentionne également que cette autorisation leur permet d'avoir accès à l'eau, à certains outils et au compost.

Si les différents partenaires sont conscients du caractère éphémère du site, ils souhaitent que les projets soient reconduits. *« On espère qu'avec l'engagement communautaire, ils vont garder le site, et qu'ils croient aux valeurs du site, aux projets et à la communauté »,* soutient M. Maneilla.

UN PROF AU TRIBUNAL

Avec l'opération Droits blindés, le professeur titulaire à la Faculté de droit Daniel Turp, aidé d'un groupe d'étudiants, tente d'empêcher le Canada de vendre des véhicules militaires à l'Arabie saoudite. Pour M. Turp, les professeurs ont la responsabilité de mettre leur expertise au service de la société.

PAR CÉLINE MIMAULT

UNE AFFAIRE À REBONDISSEMENTS

Après avoir essuyé une défaite à la Cour d'appel fédérale, M. Turp et ses étudiants attendent, depuis l'été 2018, le jugement de la Cour suprême du Canada pour faire annuler ces permis d'exportation. Le recours judiciaire a débuté deux ans plus tôt et les protagonistes se disent optimistes avant le verdict final.

Dans les précédents jugements, les procureurs du ministre des Affaires étrangères (qui représentent le Canada) ont fait valoir le manque de preuves et le fait qu'aucun acte de violence n'a été commis par le passé avec des blindés canadiens. Selon Daniel Turp, ce raisonnement est erroné, car il n'induit pas nécessairement que le risque est inexistant. Pour lui, l'État mettrait en danger les droits de la personne en permettant ces ventes militaires.

« J'*espère transmettre l'aspect du "moralement juste",* déclare M. Turp. *Dans les recours que j'ai faits, c'est toujours une question humanitaire pour le respect des droits fondamentaux et l'enjeu du respect du Canada dans ses propres lois.* » Dans l'affaire de l'opération Droits blindés, le professeur de l'UdeM se dit très fier de ses étudiants, envers lesquels il est reconnaissant pour leur démarche volontaire. L'équipe a pu faire appel à des avocats réputés qui travaillent *pro bono*. « *Notre démarche est perçue comme légitime,* explique-t-il. *Ce sont des litiges qui font appel au droit, et dans un État de droit, il faut que ces choses soient faites pour respecter la loi.* »

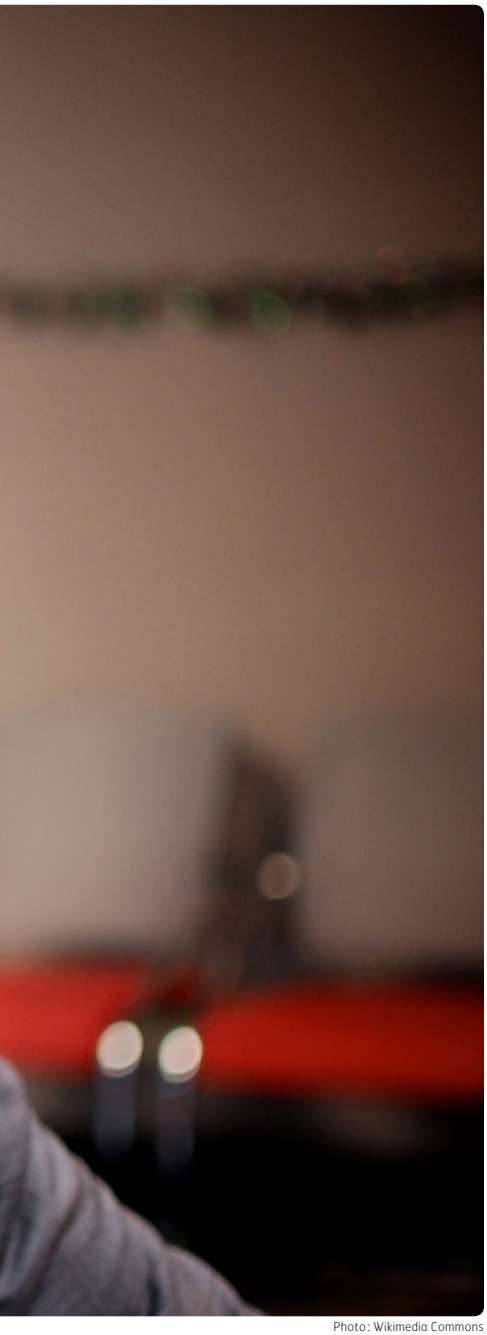

Photo : Wikimedia Commons

Une démarche morale

Selon l'une des étudiantes à la maîtrise de droit qui travaille avec lui Amber Kayani, c'est un combat qui va au-delà de la sphère juridique. « *Même si on ne gagne pas, il y aura un effet moral,* dit-elle. *Les juges et les citoyens liront le rapport et auront une pression morale importante, et ça montrera la vérité aux gens.* » Selon elle, le Canada a le devoir, au nom de ses propres valeurs, de prendre en compte le risque pour les droits des individus, dans des pays où ces derniers ne jouissent pas des mêmes libertés.

> *« En tant que professeur, j'essaie de montrer que certains gouvernements n'appliquent pas toujours la loi. »*
>
> **Daniel Turp**
>
> Professeur de droit à l'UdeM

« *On tente de faire la preuve que cet équipement militaire peut servir à des fins armées contre les civils* », dénonce M. Turp. À ce jour, l'opération Droits blindés n'a pas encore convaincu les tribunaux, mais le professeur et ses étudiants attendent désormais l'opinion de la Cour suprême du Canada.

À la base du litige se trouve le fait que le gouvernement Trudeau a délivré des permis d'exportation pour la vente de véhicules blindés en Arabie saoudite à l'entreprise General Dynamics Lands Systems Canada, procédure qui avait commencé sous le gouvernement Harper. La valeur de ce contrat pour le Canada s'élève à 15 milliards de dollars. Selon M. Turp, l'État viole ses propres lois, car le matériel militaire risque d'être utilisé pour des violences, possiblement meurtrières, à l'encontre des populations civiles au Yémen. « *C'est prévu dans le droit canadien de 1986,* détaille-t-il. *Lorsqu'il y a un risque que l'équipement militaire serve à violer des droits humains fondamentaux, on ne devrait pas permettre l'exportation en question.* »

Un engagement désintéressé

Le professeur n'en est pas à son premier recours contre le Canada. Il a auparavant lutté contre le retrait du pays du protocole de Kyoto et pour faire cesser le transfert aux Etats-Unis de détenus qui seraient envoyés à Guantanamo.

Celui qui a été député du Parti québécois dans l'arrondissement Mercier regrette que la partie adverse ait voulu disqualifier ses démarches judiciaires. « *Les procureurs essayaient de convaincre les juges que je n'avais même pas à prendre ce recours en tant que civil,* déplore M. Turp. *Pourtant, il faut savoir que les citoyens ont le droit d'être entendus dans ces questions du respect des droits constitutionnels, civils et internationaux.* » Par la suite, le jugement de la Cour fédérale de 2017[1] a reconnu que la démarche du professeur et de ses étudiants était raisonnable, dans l'intérêt du bien public seulement, et non par intérêt personnel.

« *En tant que professeur, j'essaie de montrer que certains gouvernements n'appliquent pas toujours la loi* », explique M. Turp. Il rejette toute conviction politique dans les actions qu'il mène devant la justice en expliquant que le respect de la loi est fondamental et demeure l'objectif de ses prises de position. Le professeur estime que l'expérience s'avère particulièrement formatrice pour ses étudiants.

Lutter pour la justice

S'impliquer dans ce recours a donné envie à Amber de poursuivre les luttes sociales au nom des droits fondamentaux. « *J'ai toujours voulu faire quelque chose qui va aider l'humanité, notamment pour ceux qui n'ont pas la même chance que moi* », souligne-t-elle. Fière de l'aspect moral de cette affaire judiciaire, elle se dit très enthousiaste d'avoir pu participer au projet.

1. Turp c. Canada (ministre des Affaires étrangères), 2017

RECTEUR ET ENGAGÉ

Durant ses neuf ans en tant que recteur de l'UdeM, Guy Breton a souvent exprimé publiquement ses opinions dans la presse ou sur le site Internet du Carnet du recteur. De l'importance de la francophonie à l'UdeM à la persévérance scolaire, en passant par le financement des universités québécoises, le recteur affirme être engagé sur plusieurs fronts.

PAR MARIANNE CASTELAN

***Quartier Libre :* Vous considérez-vous comme un militant ?**

Guy Breton : Oui, je pense que j'ai toujours milité pour des causes qui me sont chères. Actuellement, je milite pour l'Université, ou plutôt pour le système universitaire en général. Ça me fait sourire, parce que ce n'est pas le descriptif qui me vient à l'esprit d'emblée, mais oui, moi je milite pour l'avancement du savoir.

***Q.L. :* De quand date votre engagement ?**

G.B. : Avant, j'étais médecin et j'étais à la Faculté de médecine. J'ai milité pour l'avancement du savoir, pour de nouvelles technologies, de nouvelles façons de soigner, moins invasives, plus efficaces, moins douloureuses, moins dangereuses. Il y avait un effort à faire pour comprendre, maîtriser, documenter et influencer les autres. Toute ma vie, j'ai fait du militantisme d'une façon ou d'une autre.

***Q.L. :* La fonction de recteur est-elle compatible avec le militantisme ?**

G.B. : Je pense que la fonction de recteur impose une certaine réserve. Je ne peux pas prendre des positions qui ne seraient pas l'opinion de la vaste majorité. Le rôle d'un recteur est à la fois d'être un leader d'opinion, mais aussi un porte-parole sur des sujets nouveaux ou des sujets en évolution.

Mais aussi d'écouter, d'échanger avec les différents acteurs et de trouver en fin de compte une position qui reflète l'opinion du plus grand nombre, et en être le porte-parole. Être recteur, ça veut aussi dire avoir de la résilience et être plus ambitieux qu'impatient.

***Q.L. :* Est-ce que c'est efficace ?**

G.B. : Selon les sujets, oui. Sur la francophonie, j'ai insisté depuis que je suis recteur pour dire que c'est dans notre ADN d'être une université francophone, et moi j'en suis fier. On a créé un bureau de la francophonie, et maintenant, il y a des retombées positives. La semaine dernière, il y avait la finale du concours Délie ta langue, par exemple. Ce ne serait pas arrivé si je n'avais pas pris position, si je n'avais pas lancé une consultation, puis mis de l'avant la francophonie, et été un leader d'opinion là-dessus.

Un exemple qui, lui, fonctionne moins bien, ce serait le financement des universités. Le budget provincial, je pense, comme université, nous laisse sur notre appétit. On n'a pas eu de mauvaises nouvelles, mais je me serais attendu à de meilleures nouvelles que celles que nous avons eues.

Photos : Benjamin Parinaud

Lorsque je constate que mon collègue [Santa Jeremy Ono] de Vancouver à l'UBC (Université de la Colombie-Britannique) a 5 000 $ de plus par étudiant et par année à dépenser que moi, ça me chagrine. Et ça m'énerve de voir que nos décideurs publics sont indifférents à cela. Ce n'est pas vrai que nos professeurs, que nos chargés de cours, que les étudiants peuvent arriver au même résultat avec 5 000 $ de moins par année par étudiant.

***Q.L. :* Comment cela s'explique-t-il, selon vous ?**

G.B. : Je pense que c'est en bonne partie le fait qu'on est tenus pour acquis, qu'on s'en contente, qu'on est moins ambitieux et qu'on n'a pas réussi à faire en sorte que l'enseignement universitaire soit une source de fierté. Par exemple, si vous allez à Boston et que vous allez dans un dépanneur, il y a de fortes chances pour que l'employé porte un gilet Harvard, ou pareil si vous allez dans le Quartier latin à Paris, avec des gilets de La Sorbonne. Ce sentiment de fierté là, il n'existe pas au Québec. Alors je pense qu'il faut le construire.

Avoir des établissements universitaires de qualité, c'est garant d'une société qui est meilleure et d'un bien-être pour tous. Ce n'est pas juste accessoire, ce n'est pas juste pour faire plaisir aux professeurs, ou pour les intellos, c'est pour toute la société.

***Q.L. :* Votre opinion est-elle partagée par d'autres universités québécoises ?**

G.B. : Je ne peux pas parler en leur nom, mais je vous dirais que toutes les universités québécoises souffrent d'un sous-financement. Disons que le courage de l'opinion ne semble pas être aussi répandu chez mes collègues que chez moi.

***Q.L. :* Êtes-vous satisfait de vos neuf années en tant que recteur ?**

G.B. : En toute humilité, je pense que oui. Je pense qu'on a fait avancer l'Université. Dans un peu plus d'un an et demi, j'aurai terminé mon mandat. Ce que je vais faire après ? Je ne le sais pas encore, mais il y a fort à parier que je ne serai pas muet.

AVOCATS DU CHANGEMENT

Avec son projet Accès au droit et à la justice (ADAJ), le professeur au Centre de recherche en droit public de l'UdeM Pierre Noreau mobilise chercheurs et acteurs du milieu juridique pour faire évoluer un système dont il dénonce le manque d'accessibilité et d'égalité. Une trentaine de chercheurs de diverses universités travaillent en collaboration sur vingt chantiers de recherche.

PAR AMANDINE HAMON

« *Pour moi, c'est une question démocratique »,* affirme M. Noreau, qui déplore que le système de justice actuel transpose en droit les inégalités sociales, notamment en raison des coûts de défense et de la complexité des textes. Pour lui, c'est à la société d'en assurer l'accessibilité. « *Plus on est nombreux, plus on est susceptible d'avoir des problèmes avec d'autres personnes,* dit-il. *Les risques qu'on s'entrechoque en voiture ne sont pas nuls et il semble normal que la société prévoie des solutions, puisque c'est la vie en société qui cause ces risques. »*

Selon le site Internet du projet de recherche, l'ADAJ « pose le problème des relations difficiles entre le citoyen et le monde juridique, au sein des sociétés complexes ». Le sondage Justice pour tous, effectué dans le cadre du projet, indique que 58 % des Québécois disent faire confiance au système de justice alors que 42 % des participants à l'enquête entretiennent une opinion plus nuancée, voire négative, à l'égard du système judiciaire[1].

Comprendre la loi

La directrice générale de l'organisme partenaire Éducaloi, Ariane Charbonneau, abonde dans le même sens. *« L'accès au droit et à la justice, c'est bien plus large que l'accès aux tribunaux ; c'est l'accès à l'information et le développement des aptitudes juridiques pour anticiper une situation juridique »*, souligne-t-elle.

M^me^ Charbonneau précise qu'il ne s'agit pas de délivrer des conseils juridiques à des particuliers sur leur situation, mais de les informer sur l'état du droit. *« Ça permet aux gens de comprendre la complexité de leur situation,* explique-t-elle. *Nous, on ne sort pas tous nos pancartes dans la rue pour dire qu'une loi est bonne ou non, mais on milite pour améliorer l'accès à l'information. »*

M. Noreau insiste sur le fait qu'il ne faut pas faire du droit la solution miracle. *« L'accès au droit doit précéder l'accès à la justice,* précise-t-il. *Il faut commencer par diminuer la complexité des textes, puis rendre l'accès à la cour plus facile, et, par exemple, rendre la médiation et l'arbitrage plus accessibles. »*

« Cela faisait longtemps qu'il n'y avait pas eu un vent de réforme en droit criminel, affirme la professeure agrégée à l'École de criminologie de l'UdeM Chloé Leclerc. *Tout le monde a envie que ça bouge. »* Elle souligne que le taux de renonciation est l'un des indicateurs efficaces pour évaluer les difficultés de l'accès au droit. *« Il est important de se demander pourquoi la moitié des personnes incarcérées renoncent à leurs droits, notamment à celui de demander une libération conditionnelle,* souligne celle qui est également chercheure pour trois chantiers de l'ADAJ. *On peut avancer plusieurs facteurs, comme la vulnérabilité sociale et le contact limité avec l'extérieur. Ce qui est marquant, c'est que ce problème touche plus fortement les Autochtones.* »

De la recherche à l'action ?

L'ADAJ comporte un volet d'étude empirique des réalités entourant l'accès au droit et à la justice, mais aussi le développement de pratiques novatrices dans le cadre de quinze projets pilotes élaborés et menés de concert avec les partenaires. *« Le ministère de la Justice est engagé dans plusieurs de nos projets et est intéressé par plusieurs de nos conclusions, en vue d'entreprendre des politiques publiques »,* indique M. Noreau.

« Changer les choses dans la pratique, ça prend une recherche fondamentale », affirme la professeure à la Faculté de droit de l'UdeM et cochercheuse de l'ADAJ Johanne Clouet. Actuellement au stade de la récolte de données, sa recherche porte sur les coûts humains du passage par une procédure judiciaire. *« L'accès au droit et celui à la justice sont deux questions distinctes, mais l'une ne va pas sans l'autre ; avoir des droits, c'est bien, mais encore faut-il pouvoir les défendre »,* indique la chercheure, dont l'objectif est d'évaluer, au-delà des coûts financiers, les coûts humains de la procédure judiciaire. *« On parle directement au justiciable pour connaître son expérience, ce que lui a coûté son passage par le système de justice, mais aussi l'impact sur son entourage »,* raconte M^me^ Clouet.

M. Noreau explique que son équipe est en train de développer un service d'accompagnement au palais de justice de Montréal, afin de ne pas laisser les gens seuls face à la justice.

« Moi, j'ai quitté mon emploi dans un cabinet pour trouver des solutions à ces problèmes. C'est ma manière de faire du militantisme. »

Shana Chaffai Parent
Doctorante à la Faculté de droit

« C'est la solution immédiate, mais à long terme, il faut repenser l'accompagnement, précise-t-il. *Selon notre sondage, 90 % des gens préfèreraient être accompagnés par un avocat et 75 % des personnes croient ne pas avoir les moyens de se payer un avocat. »* [1]

Penser le droit au futur

L'édition 2019 de l'université d'été ADAJ, qui se déroulera du 17 au 21 juin prochains, s'inscrit dans le mandat éducatif du programme, qui inclut la formation de 150 étudiants de diverses disciplines. La doctorante à la Faculté de droit Shana Chaffai Parent représente tous les étudiants du projet au comité scientifique, qui coordonne l'ensemble du projet et se réunit une fois par mois. « *Je me suis greffée au projet quand le conseil a été créé,* raconte-t-elle. *Ils cherchaient des représentants étudiants et j'ai manifesté mon intérêt. On est tous conscients des problèmes d'accès à la justice. Moi, j'ai quitté mon emploi dans un cabinet pour trouver des solutions à ces problèmes. C'est ma manière de faire du militantisme. »*

Pour Shana, la multiplicité des acteurs et leurs intérêts divergents rendent la situation compliquée. *« C'est un milieu fortement institutionnalisé, où beaucoup d'acteurs ont des intérêts différents et la chimie n'est pas toujours simple,* souligne la doctorante. *On peut commencer par des solutions à petite échelle, puis calculer leurs impacts et donner l'exemple pour les implanter ailleurs. »*

« Ce n'est pas du tout insurmontable. Il y a plein de choses à faire ! », affirme avec optimisme M. Noreau. Interrogé sur sa vision pour l'avenir du projet, le professeur confie qu'il pense déjà à un « ADAJ 2 », qui se déroulerait sur une période plus longue et sur une base internationale.

Photo : Benjamin Parinaud

〉 À LA RENCONTRE DES TRAVAILLEURS EN RÉGION

Le 1er mars dernier, la directrice adjointe de la clinique juridique PROFIL de l'UdeM, Nathalia Parra, ainsi que six étudiants accompagnés et supervisés, ont mis en place la première clinique itinérante en région. Cette initiative vise à conseiller et à accompagner les nouveaux arrivants de la communauté de Terrebonne qui souhaitent intégrer l'un des 46 ordres professionnels reconnus au Québec.

« On a constaté le besoin pour les immigrants d'être bien renseignés et informés sur le cheminement qu'ils doivent faire pour obtenir un permis de l'ordre responsable », affirme Mme Parra. La démarche de la clinique consiste à les aider durant tout le processus d'obtention soit avant, pendant et après la reconnaissance.

Selon Mme Parra, certains professionnels formés à l'étranger et établis en région risquent d'abandonner leur profession en raison du manque de ressources. *« Ils ont l'impression que c'est un processus qui est difficile et compliqué, que ce n'est pas possible, mais s'ils reçoivent l'aide nécessaire, cela peut changer leur opinion »,* résume-t-elle.

Même si la professeure estime qu'il y a eu beaucoup de progrès depuis la mise en place de la clinique en 2016, elle précise qu'il est difficile de mesurer l'effet réel sur les dossiers de candidatures. *« On a eu beaucoup de clients qui ont déposé leurs dossiers et qui ont eu une reconnaissance soit partielle, soit totale de leurs diplômes, mais dans la plupart des cas, ce fut une reconnaissance incomplète »,* souligne-t-elle.

Mme Parra ajoute qu'une reconnaissance partielle implique une obligation de suivre un certain nombre de cours ou de stages.

PAR SID RABIA

L'EMPATHIE PAR L'EXPÉRIENCE

Pendant une semaine, une dizaine d'étudiants se sont succédé sur le campus de l'Université McGill, dormant à l'extérieur la nuit et récoltant de l'argent pour les personnes en situation d'itinérance le jour. Sans prétendre connaître véritablement la réalité de ceux qui vivent dans la rue, les militants de *5 days for the homeless* estiment néanmoins que tenter de se glisser dans le quotidien de l'autre permet de développer de l'empathie à son égard.

PAR ZACHARIE ROUTHIER

Mercredi 20 mars 2019, 22 heures. Huit étudiants et un chien sont rassemblés au sous-sol du pavillon Bronfman. *« J'ai pris les bons sacs de couchage. C'est le genre de trucs que les nouveaux ne savent pas ! »*, lance à la blague l'étudiante Katharine Birkness, qui en est à sa quatrième nuit de la semaine à l'extérieur.

Mais elle ne juge pas pour autant ses camarades qui en sont à leur première nuitée. *« La première fois, tu ne dors pas du tout,* raconte celle qui termine son baccalauréat en sciences cognitives. *C'est si inconfortable, si froid, et tu ne sais pas trop ce que tu fais. Mais la seconde, j'étais si fatiguée de ne pas avoir dormi la veille que j'ai vraiment bien dormi ! »*

Le manque de sommeil est l'une des réalités de l'itinérance à laquelle les participants de *5 days for the homeless*, qui doivent continuer à se rendre en cours, se heurtent. *« Tu as un aperçu de comment cela affecte tout le reste »*, expose l'étudiante au baccalauréat en développement international Jade Perraud, qui participe au mouvement pour la deuxième année.

Alors, pourquoi le faire ? *« Ça peut aider à développer de l'empathie,* croit la directrice du comité encadrant l'activité, Suraiya Foss-Philipps. *Juste de voir en surface ce que signifie être en situation d'itinérance, d'en avoir un aperçu et à quel point c'est difficile. »* En plus de ne pas pouvoir accéder à leur appartement ou aux douches, les étudiants qui participent à l'expérience complète doivent également se limiter aux dons pour se nourrir.

Sensibiliser, mais aussi redonner

Durant leur temps libre, les participants récoltent des dons sur le campus. *« C'est un peu confronter les étudiants. Est-ce qu'ils vont nous donner de l'argent et nous parler, à nous, parce qu'on est étudiants, et pas à des itinérants qu'ils voient tous les jours ? »* illustre Suraiya. Pour elle, c'est aussi l'occasion de discuter avec les étudiants et de les sensibiliser à la cause.

Cette année, cet effort aura encouragé une nouvelle étudiante, Megha Eaker, à participer à *5 days for the homeless.* Après avoir croisé le collectif sur le campus McGill plus tôt dans la semaine, celle qui étudie à la maitrise en sciences infirmières a décidé elle aussi d'y prendre part. *« En tant qu'infirmière* [souhaitant travailler avec les personnes en situation d'itinérance]*, comprendre la réalité d'une personne me permet de mieux l'aider »*, explique-t-elle.

L'initiative, qui s'étend sur un cycle ininterrompu de cinq jours, aura aussi permis de récolter plusieurs milliers de dollars. *« On ne prétend pas qu'on sait exactement comment redonner aux personnes en situation d'itinérance »,* prévient Jade. C'est pourquoi les dons ramassés par les participants sont remis à Dans la rue et à Chez Doris, deux organismes communautaires impliqués directement dans le milieu, et avec lesquels ils entretiennent des liens pour divers projets connexes.

« Dormir dehors n'est qu'une petite partie de ce qu'on fait [en tant que comité], raconte Jade. *Malheureusement, c'est le genre de choses qui fait que les gens y prêtent attention. »* Le reste de l'année, le collectif participe notamment à l'initiative Faisons pour deux, qui invite les étudiants à cuisiner en double leur repas du midi, pour en donner la moitié à quelqu'un dans le besoin.

Photo : Zacharie Routhier

UNE IMPASSE À L'ÂGE ADULTE

Dresser le portrait du jeune itinérant type n'est pas chose facile, et cette tentative ne lui rendrait d'ailleurs pas service. C'est ce qu'explique Jade Bourdages-Lafleur, professeure à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal.

PAR AÏCHA BELKHODJA

« *On a affaire à une diversité de jeunes avec des problématiques vraiment très différentes les unes des autres* », décrit-elle. Vouloir dessiner un portrait uniforme de l'itinérance chez les jeunes serait à l'origine de l'inadéquation de l'aide qui leur est proposée. « *L'itinérance jeunesse, ce n'est pas homogène, ce n'est pas un bloc,* précise M^me^ Bourdages-Lafleur. *Ce sont des jeunes qui viennent de tous horizons, et le risque, c'est la normalisation des modalités de prévention.* »

> « L'histoire de l'itinérance jeunesse et sa politique, c'est une histoire essentiellement écrite par des adultes. »
>
> **Jade Bourdages-Lafleur**
> Professeure à l'École de travail social de l'UQAM

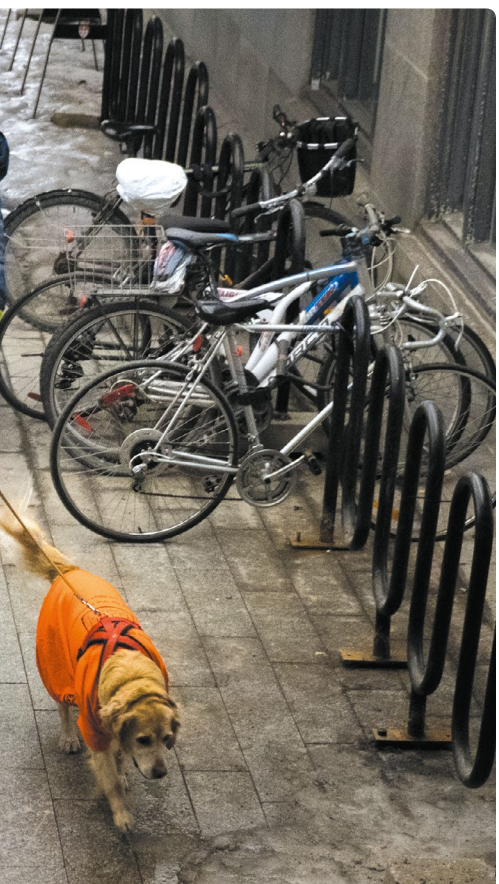

Adapter l'aide

Pour des raisons financières, certains organismes communautaires se seraient beaucoup institutionnalisés, nous apprend la professeure. « *Ce sont des organismes qui étaient historiquement connus pour avoir une approche qu'on appelle « à bas seuil », très peu intrusive dans les critères d'admissibilité.* » Mais pour obtenir des subventions gouvernementales, il est imposé à ces organismes de documenter plus en profondeur le profil des jeunes. Il devient donc plus difficile pour eux de ne pas être intrusifs, contrairement à des fondations majoritairement financées par les dons privés, telles que Dans la rue. Les critères d'admissibilité ne correspondent pas nécessairement au profil des jeunes ni à leurs aspirations, explique M^me^ Bourdages-Lafleur

Selon elle, il faudrait plutôt les impliquer dans la politique et la recherche qui les concernent. « *L'histoire de l'itinérance jeunesse et sa politique, c'est une histoire essentiellement écrite par des adultes, et ça, c'est très problématique* », rapporte la professeure, qui estime qu'on demande trop peu aux jeunes ce qu'ils vivent au jour le jour, alors qu'ils sont les premiers à vivre l'expérience des transformations économiques, sociales et politiques. Ils seraient donc plus à même d'aider à comprendre comment ces changements les affectent.

Intégrer la vie active, puis la rue

La professeure regrette la représentation qu'on se fait de ces jeunes à Montréal, « *de simples victimes* ». D'après elle, les jeunes réfutent ce statut. Au contraire, ils seraient en grande demande d'autonomie. « *Je dis souvent que la rue est un passage d'expérimentation* », raconte la professeure. Se retrouver en situation d'itinérance serait, selon elle, lié à l'intégration de la vie active.

« *Le profil du travailleur aujourd'hui est très différent* », ajoute M^me^ Bourdages-Lafleur. Selon elle, la structure économique a changé, se rapprochant d'une économie de service. Avant, ces jeunes pouvaient se satisfaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une formation plus technique, mais ce ne serait plus le cas. « *Ça demanderait une consultation avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour savoir quelles formations on va pouvoir offrir à ces jeunes-là* », soutient-elle. Ces derniers n'auraient souvent pas accroché au secondaire, rendant déjà difficile leur intégration dans la société, avant même d'être marginalisés par l'itinérance.

La professeure critique également certains éléments de projets pilotes qui accompagnent les jeunes des centres jeunesse dans la transition vers l'âge adulte. « *On les met en appartement, et on refuse qu'ils soient en colocation avec d'autres jeunes, mais c'est impossible à Montréal !* »

M^me^ Bourdages-Lafleur soulève toutefois qu'il existe un savoir faire « exceptionnel » dans la province. « *Les années 1980 et 1990 ont vu naître des modalités d'intervention* […] *très innovantes pour l'époque, mais il faut revoir ces pratiques à la lumière des conditions dans lesquelles se retrouvent les jeunes aujourd'hui.* » Et celles-ci ne doivent pas seulement concerner ceux qui se retrouvent à la rue, selon elle, mais l'ensemble de la jeunesse.

DE L'APPRENTISSAGE À L'ENGAGEMENT CITOYEN

L'UPop, l'Université populaire de Montréal, a pour mission principale de démocratiser l'apprentissage en proposant un partage du savoir en marge du cadre scolaire classique. Favoriser l'action citoyenne et développer l'esprit critique sont ses mots d'ordre. Les cours, gratuits et accessibles à tous, se déroulent dans des lieux publics de la métropole.

PAR ESTHER THOMMERET

«L'*UPop a des valeurs très fortes : l'anti-capitalisme, le féminisme, l'écologie,* raconte l'une de ses organisatrices, Sophie Del Fa. *Nous sommes ancrés à gauche, et c'est clairement assumé.* » L'université populaire constitue un acte militant, qui, selon elle, se confirme également dans la programmation. *« Nous avons une série de cours comme "Pourquoi suis-je anticapitaliste ?", "Pourquoi suis-je anti-impérialiste ?",* explique-t-elle. *Donc oui, c'est un acte militant, parce que nous axons le propos des cours vers l'esprit critique et l'engagement citoyen.* » Les organisateurs de l'UPop veulent inciter les participants à développer une façon différente de voir le monde, et à utiliser celle-ci dans leur vie quotidienne.

Un certain engagement de la part des personnes présentes dans les cours est perceptible, selon le professeur à l'UPop Julien Deschênes. *« Il y a une façon de faire à l'UPop qui est très engagée, je donne dans mes séances des pistes d'action pour agir sur le territoire et sur l'urbanisme »*, illustre-t-il. D'après lui, nombreux sont ceux qui veulent passer concrètement à l'action dans leur quotidien. *« C'est vraiment donner des outils à la société civile pour qu'elle puisse s'exprimer et être un autre pilier de pouvoir politique »*, explique-t-il. Selon lui, il s'agit de contrebalancer les pouvoirs politiques en place en apportant des savoirs vulgarisés aux citoyens.

« L'objectif est vraiment de sortir l'éducation des murs de l'Université, d'avoir un esprit critique, et bien évidemment que ce soit gratuit », témoigne Mme Del Fa. Le modèle de l'UPop, créé en 2010, est basé sur celui des universités populaires européennes.

Choisir l'Université populaire

«Je suis dans une autre époque de ma vie. J'ai apprécié les cours à l'université, mais là, à la retraite, j'aime cette formule-là, ce n'est pas engageant », témoigne la retraitée Andrée Bérubé, qui participe aux cours de l'organisme depuis plusieurs années. La structure des ateliers permet, selon elle, le débat, la critique et la discussion. Celle qui a travaillé en révision linguistique cherche aujourd'hui à continuer à s'informer sur divers sujets comme l'économie, la décroissance, la science ou encore la politique. *« Je suis retraitée, je veux m'informer, je veux apprendre »*, affirme-t-elle.

L'architecte et urbaniste française Camille Rivy participe aux cours d'urbanisme de l'UPop pour comprendre le système québécois. *« Je suis déjà urbaniste en France et j'ai envie de savoir comment ça marche ici,* raconte-t-elle. *Je compte vraiment m'intéresser au fonctionnement québécois »*. Camille n'a pas accès à l'université au Québec avec son visa actuel. *« Je suis donc les cours ici, en attendant de pouvoir aller à l'université »,* témoigne-t-elle.

Le défi de la diversité

« Ça touche du monde, les gens sont passionnés et intéressés, estime l'organisatrice de l'UPop. *C'est quelque chose qui prend de l'ampleur, donc, en ce sens, oui, l'Upop remplit ses objectifs.* » Malgré le succès de l'Upop, M^me^ Del Fa met en avant une éventuelle limite de l'organisme : Celle d'aller toucher les minorités qui n'ont pas forcément accès au savoir. *« On reste quand même dans un milieu montréalais de gauche, urbain,*

〉 COURANT DE PENSÉE

Au Québec, les universités populaires se rattachent au courant de l'éducation populaire des années 1970 et se basent sur les principes du socialisme autogestionnaire, selon la professeure au Département de science politique de l'UdeM, Pascale Dufour. *« C'est cette idée de rendre les participants actifs dans le processus d'apprentissage, mais aussi dans le processus d'organisation,* détaille-t-elle. *C'est la responsabilisation des uns et des autres.* » D'après elle, les participants qui fréquentent les universités populaires ne sont pas des usagers ni des clients. *« Ce sont des personnes qui sont activement engagées dans leur apprentissage »*, explique-t-elle.

Dans le cas de l'UPop Montréal, les huit membres de l'équipe détiennent tous le même rôle. *« Nous nous répartissons les tâches de manière organique,* souligne l'une des organisatrices de l'UPop, M^me^ Del Fa. *Celui qui est intéressé par tel sujet le prend. Il n'y a pas vraiment d'organisation, nous n'avons pas des rôles spécifiques. »*

éduqué, note-t-elle. *Nous* [les membres de l'UPop] *agissons sur notre propre milieu social et évidemment, nous sommes tous des personnes qui habitons dans le centre de Montréal, qui avons une éducation universitaire. »*

Être professeur à l'UPop

« J'ai proposé un cours pour vulgariser les enjeux de l'urbanisme, mais aussi sortir de ce qu'on dit habituellement, raconte Julien Deschênes. *Je voulais aller explorer des sujets un peu moins connus et faire ressortir le travail de mes collègues. »* Bachelier en science politique à l'UQAM, Julien termine actuellement une maîtrise en urbanisme à l'UdeM.

> *« C'est vraiment donner des outils à la société civile pour qu'elle puisse s'exprimer et être un autre pilier de pouvoir politique. »*
>
> **Julien Deschênes**
> Professeur à l'UPop

D'après lui, les cours à l'UPop se veulent accessibles à tous, des novices aux experts. *« Il y a quand même une partie théorique, mais on essaye de vulgariser le plus possible pour qu'une personne qui ne connaît rien à l'urbanisme puisse comprendre, et que ça intéresse aussi celles qui ont un savoir plus pointu »*, explique-t-il.

Photo : Benjamin Parinaud

Le modèle de l'UPop s'articule autour d'ateliers, de discussions ou de toute autre forme d'enseignement s'éloignant des cours magistraux. *« Les cours de l'UPop sont parfois un peu plus expérimentaux, comme observer des artistes faire leur répétition d'une pièce de théâtre, par exemple*, dit Julien. *Il y a tellement de manières d'apprendre et de véhiculer du savoir ! »* Pour lui, cette façon d'enseigner est complémentaire à celle du système classique.

Investir l'espace public

Le choix des lieux où se déroulent les cours a également son importance. Pour Julien, le cadre informel du bar ou du café met les gens plus à l'aise et favorise la discussion. *« Il y a beaucoup d'espace pour que les gens puissent participer, alors que dans une salle de classe, ça a tendance à être un peu plus magistral : on écoute le professeur qui donne sa leçon »*, témoigne-t-il.

Sophie Del Fa insiste sur la volonté de nouer des partenariats avec des lieux qui leur tiennent à cœur. *« C'est le cas du Bâtiment 7, de la librairie Zone Libre, de la coop MaBrasserie ; finalement, de tous des lieux qui partagent nos valeurs »*, conclut-elle. D'après elle, accueillir l'UPop est une manière pour ce type d'établissement de montrer sa volonté d'engagement citoyen et d'engagement politique.

› POLITIQUE PAR NATURE ?

« Oui, c'est politique, même historiquement, c'est très politique », affirme Mme Del Fa. Les universités populaires, qui datent du XIXe siècle, se sont formées à la suite de réactions des citoyens de l'époque. Elle décrit les trois volets constitutifs de l'engagement politique des universités populaires au moment de leur création : éduquer les ouvriers, les femmes et les militants eux-mêmes qui désiraient se former à l'activisme.

D'après la professeure Pascale Dufour, le mouvement des universités populaires n'est pas neutre. *« Effectivement, démocratiser les savoirs, c'est un projet politique*, relate-t-elle. *Je ne pense pas que le savoir soit neutre. »* Selon elle, les universités populaires ramènent les savoirs et les expertises dans des lieux publics. Mme Dufour ne perçoit pas ce mouvement comme étant une contestation de l'université en tant que telle, mais plus comme étant celle du fonctionnement global de la société. *« L'idée est de se donner des outils pour être capable d'avoir plus de pouvoir sur nos vies et les décisions qui sont prises en notre nom »*, explique-t-elle.

BLAGUER POUR SENSIBILISER

Thomas Gauthier, jeune Québécois de 24 ans, compte plus de 400 000 abonnés sur YouTube. Il traite dans ses vidéos *Tabou*, d'enjeux sociaux de manière drôle et accessible. Grâce à ses traits d'humour, cet ancien de l'École des médias de l'UQAM nous invite à garder un esprit ouvert et critique sur des thèmes dont il se sent proche.

PAR LOUISE LEMÉE

***Q.L.* : Qu'est-ce que le militantisme pour toi ? Te considères-tu comme militant avec tes vidéos ?**

T.G. : Je ne suis pas prêt à dire que je fais du militantisme. Des gens militent pour des causes tous les jours et je ne veux pas que leur travail soit réduit à ce que je fais.

J'ai une forme d'engagement qui me plaît beaucoup, c'est certain, mais cela reste dans le divertissement et l'humour. Je n'ai pas l'impression que l'on a besoin de moi en politique. En tout cas, il est certain que mes vidéos m'ont donné un réflexe pour l'engagement. J'ai découvert au travers des *Tabou* que si je veux me soucier de divers enjeux, il faut que je prenne du temps pour écrire et m'informer. On reproche aux gens de ne pas se soucier assez des enjeux sociaux, mais ils n'ont pas toujours les outils ou le temps de s'informer pour s'engager. J'ai la chance d'avoir un travail qui m'oblige à faire ce processus-là. Il faut trouver la bonne manière de leur parler pour que ces enjeux deviennent importants pour eux.

***Q.L.* : Quel est le processus de création d'une vidéo *Tabou* ?**

T.G. : C'est un long processus d'écriture. Il me faut deux à trois semaines pour faire des recherches, écrire, relire. Il faut de la rigueur afin que la vidéo ne perde pas son sens. Une amie étudiante en psychologie m'aide d'ailleurs à écrire et à me relire quand je parle de psychologie. Je pense que si tu commences à dire n'importe quoi, tu n'es qu'une voix de plus qui donne son point de vue. Quand je fais mes recherches, je comprends l'enjeu, que je ne voyais pas forcément au début.

***Q.L.* : Comment choisis-tu tes sujets ?**

T.G. : Quand j'ai commencé à parler de sujets de société, c'étaient des thèmes qui me préoccupaient et me touchaient. À force d'en faire, je ne savais plus vraiment de quoi parler, car on ne peut pas se préoccuper de tout. J'ai donc dû me mettre dans un processus de réflexion afin de trouver de quoi parler, mais tout en restant sincère. J'ai déjà fait des erreurs et travaillé sur un *Tabou* pour ensuite l'abandonner, car cela me préoccupait moins ou parce que je ne trouvais pas le bon angle pour l'aborder. J'aborde des sujets controversés comme le féminisme, par exemple. Ce n'est pas simple d'en parler, notamment quand tu n'es pas une femme. J'essaye également de ne pas faire de raccourcis et de trouver de bonnes formulations. L'important, c'est de ne pas aller dans les extrêmes.

***Q.L.* : Comment mêles-tu humour et sérieux dans tes vidéos ?**

T.G. : Lors du processus d'écriture des vidéos *Tabou*, j'écris d'abord l'épisode de manière sérieuse, puis je cherche des blagues et des jeux de mots. Quand tu parles de quelque chose de sérieux, si tu peux en même temps divertir et faire rire, le message va mieux passer. Et en tant que spectateur, tu as moins l'impression d'écouter quelque chose de trop sérieux. Tu ris, mais tu apprends aussi. Ce processus me fait apprendre sur l'humour et l'écriture de blagues. Cela m'intéresse, car j'aimerais faire de la scène un jour.

***Q.L.* : Quel effet espères-tu avoir sur ta communauté ?**

T.G. : L'idée initiale de *Tabou* est de se moquer des idées préconçues que l'on trouve sur Internet, afin d'amener d'autres perspectives. J'essaye de faire comprendre qu'il faut garder un esprit critique. Que tu sois d'accord avec moi ou non, ce n'est pas le problème. Je ne suis pas un expert de ces enjeux et mon but n'est pas de prétendre que j'ai la solution à certaines problématiques. Vivre en société, c'est avoir des discussions avec des gens avec lesquels tu n'es pas d'accord, et garder cet esprit critique en tête en rappelant que tu sais moins que ce que tu penses savoir.

***Q.L.* : Penses-tu qu'assez de youtubeurs s'engagent ?**

T.G. : J'aimerais en voir plus, il n'y en a jamais assez. Mais je ne suis pas rancunier envers ceux qui ne le font pas, car il faut que cela vienne d'une certaine sincérité, d'un engagement. L'important est de rester dans la pertinence. Il est important que les gens qui ont envie de s'engager ou de faire ce genre de contenu réalisent que YouTube est une plateforme formidable pour ça. Il y

Photo : Benjamin Parinaud

« Quand tu parles de quelque chose de sérieux, si tu peux en même temps divertir et faire rire, le message va mieux passer. »

Thomas Gauthier

Youtubeur

a d'après moi une liberté éditoriale totale sur YouTube et sur Internet en général. Et il y a un public qui est là et qui est intéressé par ce genre de contenu. Pendant longtemps, le divertissement était priorisé. Aujourd'hui, j'ai l'impression que les créateurs font des *burn-out* et que le public s'intéresse à autre chose. Cela pourrait expliquer pourquoi il se dirige vers ce genre de contenu plus engagé.

***Q.L.* : Quelles sont tes sources d'inspiration ?**

T.G. : En France, la vulgarisation et la rigueur de certains youtubeurs comme DirtyBiology ou C'est une autre histoire. Et Alexandre Astier pour son humour. Pour le format *Tabou*, mon inspiration vient d'un mélange entre le format de rédaction qui vient des États-Unis et John Oliver[1], qui parle d'enjeux sociaux. La forme a évolué, car au début, je répondais de manière absurde à des questions, c'était plus dans la moquerie et la satire.

***Q.L.* : Tes vidéos *Tabou* sont en moyenne moins visionnées que tes anciennes vidéos humoristiques. Comment le vis-tu ?**

T.G. : Ce ne sont pas les plus vues de ma chaîne, mais ces chiffres sont positifs, car ils sont meilleurs que ceux des deux dernières années [200 000 visionnements en moyenne]. Je suis plus fier des vidéos *Tabou* que de ce que je faisais avant. Pour la première fois depuis que je suis vidéaste, quand je rencontre des gens, je suis fier de parler de ce que je fais. J'ai envie qu'ils les voient et y associent mon nom.

***Q.L.* : Y a-t-il des sujets que tu refuses d'aborder ?**

T.G. : À date, non. Certains sujets méritent une attention plus particulière. J'ai envie de les traiter, mais cela demandera un autre processus. Cela fait un moment que je veux faire une vidéo sur la réalité du peuple autochtone au Canada, mais c'est important pour moi que ça soit une vidéo avec beaucoup plus de travail, et que les personnes concernées puissent donner leurs voix et être incluses dans le processus. Mais il faudra que je reste dans le ton de *Tabou*.

***Q.L.* : Regrettes-tu d'avoir abordé certains sujets ?**

T.G. : Je ne regrette pas, mais je les ferais différemment. Par exemple, ma vidéo sur Artus[2] était drôle, mais c'était de la moquerie. Je l'inscrirais dans un propos plus large, en essayant d'apporter un message plus pertinent.

1. Acteur et humoriste anglais, présentateur de l'émission *Last Week Tonight with John Oliver.*

2. Humoriste et comédien français, présent dans la vidéo Le Gaybecois (Artus) — Tabou #4.

DES *TATTOOS* CONTRE LES TABOUS

Après cinq mois à sillonner le Québec pour tatouer des points-virgules, symboles de la prévention pour la santé mentale, la tatoueuse Julie Orphanos vient d'achever sa tournée. Grâce à cette expérience, elle aura délivré un message d'espoir à plus de 1 800 personnes.

PAR CHARLOTTE MORAND

C'est en hommage à son amie décédée en 2017 que Julie a lancé ce projet le 3 novembre 2018. *« C'est la meilleure façon que j'ai trouvée pour composer avec la tristesse du premier anniversaire de son décès »,* confie l'ancienne infirmière, réorientée vers le tatouage après une dépression. À la vue de cette perte et de sa propre expérience, il s'agissait pour elle d'une étape nécessaire à son cheminement personnel.

Derrière le signe, le message

Le symbole du point-virgule est utilisé pour représenter la prévention du suicide, la dépression, la toxicomanie, la dépendance, les troubles anxieux ou la maladie mentale. *« Un auteur l'utilise lorsqu'il aurait pu mettre une fin à sa phrase, mais qu'il a décidé de ne pas le faire »,* souligne Julie. D'après elle, cette marque rappelle aux gens la nécessité de continuer d'avancer, en dépit des difficultés qu'ils peuvent traverser.

L'engouement suscité par ce mouvement s'explique, selon Julie, par le fait que la population peut être concernée de près ou de loin par ces problématiques, et a donc pu s'identifier au message véhiculé. *« Ce n'était pas un* tattoo*, c'était un mouvement, un symbole, un rassemblement »,* assure-t-elle.

Ainsi, environ 30 % de ses clients se sont fait tatouer pour la première fois.

Un tatouage pour avancer

Claudia T.* est l'une des personnes s'étant fait tatouer lors de la tournée. Elle témoigne du caractère libérateur de cette encre. *« C'est comme si je m'étais dit : "Maintenant c'est fait, on peut aller de l'avant" »,* confie celle qui a vécu une dépression majeure quelques années plus tôt.

Très impliquée dans les causes liées à la prévention du suicide, Valérie Malbœuf souligne quant à elle l'aspect rassembleur de la tournée à laquelle elle a participé. Avec certains de ses amis et des membres de sa famille, elle a décidé de se faire tatouer le symbole à la suite de suicides dans son entourage proche. *« C'est comme une solidarité entre nous »,* explique-t-elle, insistant également sur l'atmosphère conviviale de l'évènement, au cours duquel elle a rencontré d'autres personnes parlant de leurs expériences. *« On aurait dit que ça leur donnait le droit de raconter leur histoire sans être jugées »,* observe-t-elle.

Au-delà de cette dimension émancipatrice, le point-virgule apparaît pour Claudia comme un moyen de combattre les tabous autour de la santé mentale et du suicide. Il constitue, pour celle qui travaille en santé mentale depuis presque dix ans, une marque de soutien. *« Je pense qu'en parler ouvertement, ça donne une conscientisation plus générale »*, ajoute-t-elle.

Photos : Benjamin Perreault

Il en va de même pour Valérie, qui y voit un moyen de sensibiliser la population à ces sujets. *« Les personnes qui ne sont pas au courant de la signification du point-virgule me demandent ce que ça représente,* dit-elle. *Je peux ainsi parler pour enlever les tabous et la stigmatisation autour de la santé mentale. »*

La prochaine étape

Après avoir lancé un appel aux bénévoles et aux tatoueurs à se joindre à elle, Julie a décidé d'achever sa tournée à la fin du mois de mars, car elle n'a pas eu les retours escomptés. *« Je pense avoir donné ce que je pouvais donner dans ce mouvement-là, mais j'ai aussi ma vie personnelle qui doit continuer »,* regrette la tatoueuse. En 25 villes visitées, elle aura amassé plus de 25 000 $ distribués sous forme de dons à différents organismes en santé mentale.

Par la suite, elle aimerait conjuguer son expérience professionnelle d'infirmière et sa vocation artistique. *« Il n'y a encore rien de précis, mais j'aimerais pouvoir continuer à aider »*, confie-t-elle, expliquant se sentir très proche de la souffrance des gens et comprendre la pression sociale. Pour ces raisons, elle souhaiterait pouvoir œuvrer pour le bien-être de la personne, mais de façon permanente.

* Elle n'a pas souhaité donner son nom de famille.

> *« Le point-virgule, c'est quand l'auteur aurait pu mettre une fin à sa phrase, mais qu'il a décidé de ne pas le faire. »*
>
> Julie Orphanos
> Tatoueuse

HABITER CHEZ GRAND-MAMAN

Photomontage : Zacharie Routhier

Loger dans une résidence de personnes âgées, c'est le choix qu'ont fait deux étudiantes de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Cela leur permet de vivre une expérience immersive auprès de la clientèle avec laquelle elles travailleront demain. Mais le concept de logement intergénérationnel pourrait-il être développé pour intéresser une plus large frange de la population étudiante ?

PAR EMMA GUERRERO DUFOUR

« *Ça m'a permis de voir la vieillesse d'un autre œil* », affirme l'étudiante au certificat en psychologie à l'UQTR Maude Gagné, qui vit à la résidence Les Marronniers (voir encadré) depuis septembre 2018. La Magogoise, qui a migré vers le fleuve dans le cadre de ses études, a trouvé plusieurs avantages à habiter dans cette résidence pour personnes âgées. Elle est notamment logée gratuitement en échange de dix heures de bénévolat par semaine, ce qui lui permet de ne travailler que l'été.

« *C'est vraiment gratifiant*, affirme l'étudiante en psychoéducation Joliane Plante, qui se remémore avec émotion le bingo qu'elle a organisé pour les résidents des Marronniers. *J'ai eu droit à une ovation debout à la fin de l'activité, et je suis venue les yeux pleins d'eau* », confie-t-elle. L'étudiante, qui habite en résidence intergénérationnelle depuis février 2018, dit ne pas regretter son choix.

« Les personnes âgées ont beaucoup à nous apprendre. »

Maude Gagné
Étudiante au certificat en psychologie à l'UQTR

Pratiquer la relation d'être

Pour Maude, qui souhaiterait travailler avec les aînés, le projet permet de vivre une expérience que des stages ne pourraient pas offrir. *« Les personnes âgées ont beaucoup à nous apprendre »*, affirme celle qui a préféré ce type de logement à un appartement, dans le but de côtoyer des personnes du troisième âge. *« On a quotidiennement le sentiment d'être utile pour quelqu'un et d'ajouter un peu plus de joie à sa journée »,* confie l'étudiante en psychologie.

« *La relation d'être, c'est quelque chose qui m'a toujours attirée* », explique Joliane. Résider aux Marronniers lui a permis de mettre en pratique les apprentissages faits dans le cadre de ses études. « *Ce que j'apprends à l'école, je peux l'appliquer directement* », soutient-elle, avant de raconter avoir eu la piqûre en travaillant dans une tabagie, où la clientèle était majoritairement composée de personnes âgées.

Lier les deux solitudes

L'idée de mettre en place du logement intergénérationnel intéresse l'organisme à but non lucratif Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE). Dans son plus récent rapport, celui-ci parle d'une épidémie de solitude, qui frapperait autant les jeunes que les personnes âgées au Québec. *« Un aîné sur cinq n'avait aucun ami proche en 2016, tandis que près de sept étudiants canadiens sur dix disent avoir souffert de solitude au cours de l'année 2016 »*, peut-on y lire.

Pour le coordonnateur général de l'organisme, Laurent Lévesque, l'exemple des Marronniers est intéressant, mais a ses limites, comme celle de ne loger qu'un ou deux étudiants à la fois. Le modèle de logement en résidence privée dépend également de la volonté de ladite résidence d'investir dans le bien-être des pensionnaires par le biais de l'intégration d'étudiants. *« Nous avons travaillé à développer un modèle plus structurant et réciproque, qui répondrait aux besoins des deux populations,* avance M. Lévesque. *C'est pourquoi l'approche que nous proposons vise à loger des groupes de taille égale du côté étudiant et du côté aîné. »*

Afin de tâter le terrain, l'UTILE a lancé, en partenariat avec la Société d'habitation du Québec (voir encadré), une enquête auprès de 184 membres de la communauté étudiante de l'UdeM et de 226 aînés, qui a confirmé un certain intérêt pour ce genre d'habitation. Parmi les personnes sondées, 62 % des étudiants et 58 % des personnes âgées se sont montrés favorables à l'idée.

Ce type de logement pourrait remédier aux problèmes que rencontrent certains étudiants pour trouver un logement abordable, selon l'organisme. Les données de son sondage PHARE, une enquête nationale sur la condition résidentielle étudiante à laquelle avaient répondu 17 739 étudiants en 2017, révèlent que les personnes aux études paient 46 % de plus que le prix médian sur le marché locatif montréalais pour un 1 1/2 ou un studio. Pour un 3 1/2, l'écart baisse à 30 %, mais remonte à 44 % pour les grands logements.

› RÉSIDENCE LES MARRONNIERS

Située à Trois-Rivières, la résidence est une pionnière au Québec en matière de logement intergénérationnel, selon son directeur général, Gaëtan Daviau. Il soutient que le projet est parti d'une volonté de faire en sorte que les aînés aient le sentiment de faire partie d'une communauté. « [Les résidents] *aiment beaucoup se retrouver avec leurs petits-enfants et leurs enfants,* explique M. Daviau. *L'idée, c'est de retrouver un peu de chez-soi en résidence. »*

Il précise d'ailleurs que l'expérience se révèle très positive, selon les témoignages des aînés des Marronniers. « *C'est très net, très clair, c'est une formule gagnante »,* affirme le directeur général de l'établissement, qui songe à élargir le programme à des étudiants de niveau secondaire dans les prochaines années.

› METTRE EN PRATIQUE AU PROVINCIAL

La Société d'habitation du Québec (SHQ) a financé l'enquête sur le logement intergénérationnel de l'UTILE. Mais pour l'instant, le conseiller en communication et relations avec les médias à la SHQ, Sylvain Fournier, explique qu'il n'y a pas de programme gouvernemental qui favorise ce type d'habitation.

Toutefois, dans le programme AccèsLogis Québec, la SHQ favorise la mixité sociale en finançant la réalisation de projets d'habitation initiés et développés par des organismes, selon M. Fournier. *« Ça prend l'initiative du milieu pour qu'on puisse mettre des sous dans la réalisation de projets de logements abordables »,* soutient-il. Il cite, à titre d'exemple, la coopérative La Diligence à Sherbrooke, qui accueille des aînés ainsi que des familles au sein du même projet d'habitation.

Le conseiller en communication souligne d'un autre côté que chaque municipalité dispose de ses propres règlements en lien avec les immeubles pouvant ou non avoir plusieurs fonctions, ce qui rend plus difficile l'instauration de mesures à l'échelle provinciale. Il souligne par ailleurs que le Plan économique du Québec, déposé en mars 2018, prévoit que les grands-parents qui hébergent leurs petits-enfants majeurs pendant leurs études pourront bénéficier du crédit d'impôt pour personne vivant seule.

SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

Les universitaires sont les experts en lesquels le public a le plus confiance, selon le sondage annuel de l'agence de relations publiques Edelman[1]. C'est la liberté universitaire, inscrite dans la charte de l'UdeM, qui permet à tout professeur d'être entièrement libre de prendre la parole et de participer aux débats publics. *Quartier Libre* a rencontré deux d'entre eux, qui s'illustrent régulièrement dans les médias.

PAR LOU CURIEN

Le chargé de cours en droit à l'UdeM Frédéric Bérard (photo) intervient dans de nombreux médias : à la télévision, dans des journaux ou encore à la radio. *« Ça permet de faire passer certains messages,* explique le professeur, qui écrit régulièrement des chroniques dans le journal *Métro*. *Le milieu universitaire snobe souvent les médias populaires et je pense que c'est une grave erreur qui l'encloître dans sa propre science en refusant de la faire circuler auprès de la population. »*

Avec plus de 25 000 gazouillis à son actif sur le réseau social Twitter, le professeur à la Faculté de science politique de l'UdeM et spécialiste de la politique américaine Pierre Martin présente les médias sociaux comme un moyen de diffuser ses articles. *« Je tweete en tant qu'individu qui est aussi un universitaire,* affirme M. Martin. *Il ne faut pas se prendre trop au sérieux et prendre tout au pied de la lettre. Mais il y a une certaine retenue en tant que professeur. »*

M. Martin définit son devoir comme celui de répondre à l'actualité et de traiter la réalité de manière critique. « *On me reproche souvent d'être biaisé,* regrette-t-il. *Seulement, on ne me demande pas d'être neutre, mais objectif, c'est-à-dire de traiter la réalité telle qu'elle est, sans être partisan. »*

Contrer les fausses nouvelles

« Aujourd'hui, on a besoin des universitaires pour contrer les fausses nouvelles, car si on ne le fait pas, qui va le faire ?, interroge M. Bérard. *Il faut amener nos connaissances dans l'espace public. Certains principes fondés sur la science doivent être défendus. »* Il précise avoir une capsule dans un journal où il répond aux lecteurs, ce qui lui permet de créer des ponts avec le public.

« Ce que je défends, c'est la vérité, la connaissance fondée sur des faits avérés, la rigueur intellectuelle et certaines valeurs fondamentales », précise M. Martin. Pourtant, le professeur n'a pas pour objectif de traquer les fausses nouvelles, même s'il parle de la diffusion de ses articles comme d'une manière de présenter la vérité, en opposition aux fausses nouvelles qui circulent sur Internet.

À l'UdeM

« *Les professeurs parlent en leur nom et en fonction de leur expertise dans leur domaine,* précise l'attachée de presse de l'UdeM, Julie Cordeau-Gazaille. *À moins qu'un professeur tombe dans un discours haineux proscrit par la loi, l'Université n'a pas à prendre position sur les opinions émises par son corps professoral. »*

L'attachée de presse indique que l'Université encourage ses professeurs à participer au débat public. *« Les connaissances qu'ils développent dans le cadre de leurs travaux de recherche sont nécessaires pour éclairer et faire avancer les débats de la société »,* précise-t-elle.

M. Bérard remarque qu'il est indiqué dans les conventions collectives que les professeurs doivent faire rayonner leurs recherches. Selon lui, cela passe par une vulgarisation et une présentation à un public plus large que le public universitaire.

`1. Baromètre de confiance, Edelman 2018, Canada.

VACCINATION
UN VÉRITABLE ENJEU ?

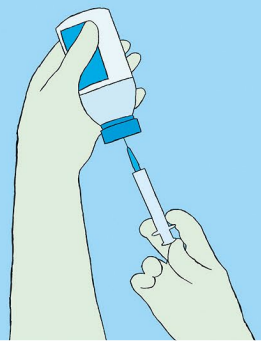

Illustration : Pixabay.com | Mohamed Hassan

La recrudescence de maladies évitables par vaccination, telles que la rougeole, inquiète la communauté scientifique. Elle met notamment cette méfiance sur le dos de la désinformation et des lobbies anti-vaccins. Mais pour certains parents étudiants, des doutes demeurent. Les professionnels de la santé tentent d'être transparents, mais réussissent-ils à établir une bonne communication avec la population ?

PAR JEAN-BAPTISTE DEMOUY

Étudiante au certificat en santé mentale et éducatrice à la petite enfance, Mari Lou Valiquette a un enfant de trois ans, qu'elle a décidé de ne pas faire vacciner. *« Comme les parents qui décident de faire vacciner leur enfant, mon besoin de protéger mon enfant est viscéral »,* souligne-t-elle.

Une de ses inquiétudes principales concerne le contenu des vaccins. *« Ils renferment beaucoup de produits chimiques,* estime-t-elle, en donnant l'exemple du sel d'aluminium. *D'après les renseignements que j'ai, il* [le sel d'aluminium] *s'accumule dans les muscles lorsqu'il est injecté, et cela peut être dangereux. Pourquoi ne pas remplacer les produits nocifs ? »*

> *« On dénombre en moyenne d'un à trois cas de réactions graves par million de doses. »*
>
> **Denis Blais**
> Infirmier au CHU Sainte-Justine

En réponse à ces craintes, la pédiatre, microbiologiste-infectiologue et épidémiologiste Caroline Quach-Thanh est formelle. *« Les résidus de sel d'aluminium, je ne les considère même pas comme une toxine tellement les quantités sont faibles,* soutient-elle. *On les utilise comme adjuvant, car ça booste le système immunitaire, ce qui rend le vaccin plus efficace. Si celui-ci prouve son efficacité sans le sel d'aluminium, on ne l'ajoutera pas. »* Ne pas l'utiliser pourrait forcer à administrer de plus fortes doses, ce qui n'est pas mieux, selon elle.

L'infirmier au CHU Sainte-Justine Denis Blais veut également rassurer les parents. Il explique qu'avec l'assainissement des vaccins, le sel d'aluminium est de moins en moins utilisé – mais il concède néanmoins qu'il peut y avoir accumulation. *« Celle-ci n'a jamais dépassé les doses recommandées, tellement les quantités sont faibles »,* précise-t-il toutefois.

Et les allergies ?

Critiquant le manque de communication au niveau médical, Mari Lou donne en exemple les vaccins contenant certaines protéines animales. Celle qui travaille dans le domaine de la petite enfance indique que des parents se sont retrouvés confrontés à une réaction allergique de leur enfant à une de ces protéines, alors qu'ils ignoraient que celui-ci y était sujet. Elle critique ainsi le manque de prévention de la part des professionnels de la santé. *« Le risque des vaccins est inférieur à la peur de ne pas savoir ce qu'on injecte à notre enfant »*, insiste-t-elle.

M. Blais souligne que, même si ce genre d'incident peut se produire, la condition allergique d'un enfant est parfois découverte après l'administration d'un vaccin.

À cet égard, la docteure Quach-Thanh défend les professionnels de la santé, qui sont là pour dialoguer avec les familles et rendre le processus sécuritaire pour l'enfant. *« Je comprends que certaines personnes puissent avoir des inquiétudes, mais pour le cas de réactions allergiques, le travail du médecin doit se faire en concertation avec les parents »,* indique-t-elle. La pédiatre assure également que la liste des ingrédients de chaque vaccin est disponible sur les sites Internet gouvernementaux.

Ce genre de préoccupations touche également certains parents ayant fait vacciner leur enfant. L'étudiante au baccalauréat en histoire de l'art Mélissa Sénésac a vu son premier enfant faire une gastroentérite à huit mois, ce qui a entraîné une semaine d'hospitalisation. *« Mon enfant a été vacciné pour la gastro, mais vu qu'il y a différentes souches, ça ne l'a pas empêché d'atterrir à l'hôpital »,* déplore-t-elle. Lors des vaccins des dix-huit mois de sa fille, celle-ci a mal réagi. « *Ma fille est hypersensible aux vaccins et elle a perdu connaissance après toutes ces piqûres,* déclare-t-elle. *J'ai capoté ma vie, c'était impressionnant. »*

M. Blais mentionne que le risque zéro n'existe pas en médecine, comme ailleurs. *« La vaccination est calculée sur l'ensemble de la population,* explique-t-il. *On dénombre en moyenne d'un à trois cas de réactions graves par million de doses, donc le risque est minime, mais la préoccupation des parents doit être considérée. »*

Vaccin sélectif

L'étudiante au baccalauréat en éducation préscolaire Vicki Lalande fait partie des parents qui remettent en cause certains vaccins non obligatoires. *« Le vaccin contre la grippe est un non-sens à mes yeux, car les souches changent chaque année,* déplore-t-elle. *Donc, tous les vaccins de mes enfants sont à jour, sauf ceux contre la grippe. »*

De son côté, la docteure Quach-Thanh met un point d'honneur à montrer que la profession est la plus transparente possible. *« Au Québec, on ne fera pas de vaccins qui ne sont pas nécessaires*, indique-t-elle. *Certains sont disponibles, mais si l'incidence d'infection invasive n'est pas assez élevée, ils n'entreront pas dans le carnet de vaccination. »*

La pédiatre pense qu'un des messages les plus importants liés à la vaccination est de protéger ceux qui ne peuvent être vaccinés à cause de conditions particulières. « *Des enfants qui sont en chimiothérapie ou qui ont reçu une greffe ne peuvent pas être vaccinés »,* indique-t-elle. M^me^ Quach-Thanh prévient qu'une épidémie quelconque pourrait devenir mortelle pour eux.

ÉDITEURS PRÉDATEURS

Le milieu de la recherche scientifique québécois s'inquiète du nombre croissant de sollicitations suspectes reçues par les jeunes diplômés. Contactés par courriel, certains sont invités à déposer leurs thèses et mémoires dans des maisons d'édition aux pratiques douteuses. Le phénomène prend parfois des dimensions illégales, tant ces éditeurs promettent des services irréalisables.

PAR ROMEO MOCAFICO

« *Au départ, quand tu reçois ça, tu es content,* explique le doctorant en histoire à l'UdeM Maxime Laprise, après avoir ouvert un courriel d'un éditeur intéressé par sa thèse. *J'étais comme "Oh wow, enfin quelqu'un qui veut me publier !".* » Ce message, provenant des Éditions universitaires européennes, est le premier du genre que reçoit l'étudiant. *« On ne m'avait jamais démarché auparavant,* assure-t-il. *Elles m'ont même relancé plusieurs fois. »*

Profiter du modèle existant

La bibliothécaire à l'Université Laval Daniela Zavala Mora dit, à l'instar de la communauté universitaire, commencer à s'inquiéter du nombre croissant de sollicitations de ces éditeurs. *« Ils sont de plus en plus nombreux,* précise-t-elle. *Ils ne sont pas transparents du tout. Ils ont compris qu'il y a là un moyen de faire de l'argent. »*

D'après elle, ces éditeurs profitent du modèle auteur-payeur de la publication en libre accès. En effet, les chercheurs bénéficient de plusieurs moyens pour publier quasi gratuitement leurs articles en ligne, que ce soit dans des dépôts numériques offerts par les universités ou dans des revues savantes en libre accès. Certains diplômés se font ainsi piéger en payant des tiers pour voir leurs textes publiés dans des maisons d'éditions peu reconnues par les experts.

Il s'agit d'un procédé bien connu du responsable du Service de documentation et d'information spécialisées de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), Jean-Daniel Bourgault. *« En fait, le contenu scientifique de la thèse est la plupart du temps déjà disponible sur Internet,* dit-il. *Certaines personnes se laissent avoir en payant. »* C'est pour lui l'une des raisons qui poussent les Éditions universitaires européennes, une structure aux agissements critiquable, à démarcher les étudiants (voir encadré).

Maxime reconnaît avoir été alerté par plusieurs éléments suspects dans le message reçu. *« C'était tourné étrangement comme courriel, en répétant plusieurs fois mon nom,* note le doctorant. *Elles* [les Éditions universitaires européennes] *donnent très peu d'infos. Visiblement, elles n'avaient pas lu mon texte. »* Après quelques recherches sur Internet, il tombe finalement sur les conseils de l'INRS, appellant à rester prudent vis-à-vis de cette maison d'édition. *« Mon article était sur academia.edu*[1]*, où l'on peut voir qui vient de le lire,* poursuit Maxime. *La veille, j'ai eu un visiteur de Roumanie. Je les soupçonne de sous-traiter des envois de masse. »* Il indique également connaître d'autres étudiants recevant ce type de propositions.

Le détail illégal

« La véritable édition prédatrice, c'est une autre branche qui, elle, est émergente, et qui prend des allures totalement illégales »,

Illustration : Coline Weinzaepflen

› PAYE ET PUBLIE

Jean-Daniel Bourgault assure que le modèle des Éditions universitaires européennes est discutable, mais reste toutefois légal. *« C'est malhonnête, ce n'est pas éthique, mais ce n'est pas illégal »*, note-t-il. Il explique que l'entreprise fait payer le chercheur pour que ce dernier dispose d'une version imprimée de son travail. *« Le chercheur se rémunère ensuite à partir d'un certain nombre de ventes, mais ne verra pratiquement jamais de droits d'auteur, car c'est trop pointu pour être assez vendeur. »* Il ajoute que la qualité scientifique des contenus publiés par cette maison d'édition n'est pas mise en cause, car les thèses sont toutes passées devant un jury.

alerte M. Bourgault. Ces maisons d'édition se distinguent par un élément relevant de l'arnaque : elles assurent pouvoir fournir un service de contrôle et de supervision de l'article soumis par un comité éditorial, ce dernier étant le plus souvent fictif, d'après le responsable à l'INRS.

« On soumet un article, ça coûte 500 euros et ça passe comme dans du beurre, parce qu'il n'y a jamais eu de contrôles de qualité ou de révision par les pairs », poursuit-il. Selon lui, ces structures sont compliquées à démasquer, car elles sont souvent multiformes et se cachent derrière une multitude de noms. *« Elles n'ont pas 10 ans d'existence que déjà, on y retrouve 700 revues,* s'étonne-t-il. *C'est invraisemblable. »*

Bien que le phénomène récent semble s'exporter dans le monde et notamment au Québec, les trois foyers où l'on retrouve le plus de ces éditeurs prédateurs sont l'Inde, le Pakistan et la Chine, comme le rappelle M. Bourgault. *« Pour des raisons légales surtout, mais aussi car ce sont des endroits où l'on retrouve des diplômés sans grandes opportunités d'emploi »,* précise-t-il. L'Inde compte ainsi 34,7 % des victimes mondiales des éditeurs prédateurs, contre 9,2 % en Amérique du Nord, selon une étude[2] reprise par les bibliothécaires de l'Université Laval.

Un mal pour les étudiants

« Ce n'est pas normal de recevoir des sollicitations par courriel, explique M^me^ Zavala Mora. *Une revue professionnelle ne ferait jamais ça, et ne ferait pas de promesses concernant les délais non plus. »* La bibliothécaire ajoute que le phénomène est très compliqué à chiffrer, et regrette le manque d'études et d'enquêtes sur le sujet. *« C'est délicat, car on ne veut pas mettre en évidence qui a fait quoi,* dit-elle. *Personne ne va vouloir dire "moi, je me suis fait avoir". »*

M. Bourgault observe que les jeunes diplômés sont le plus à risque. *« Les éditeurs profitent de la problématique du jeune auteur qui veut avoir de la matière dans son CV pour bénéficier de visibilité ou accéder à des emplois,* développe le bibliothécaire. *Or, une publication dans une édition prédatrice est dommageable dans un CV. »*

M^me^ Zavala Mora assure que les universités québécoises ont commencé à réagir de manière concrète pour contrer ces arnaques depuis l'affaire OMICS. D'après elle, ce puissant éditeur prédateur a été en mesure de racheter trois revues canadiennes en sciences de la santé en septembre 2016. Les employés, conscients des pratiques d'OMICS, ont immédiatement démissionné, alertant la communauté de l'édition scientifique et incitant les universités à prendre des mesures.

La bibliothécaire cite à ce propos la création d'une page dédiée aux éditeurs prédateurs sur le site Internet du Bureau du droit d'auteur de l'Université Laval. *« On a fait aussi des présentations dans différents départements,* dit-elle. *On a commencé à faire tout ça à partir de 2017. »*

Maxime estime quant à lui que les initiatives pour avertir les jeunes chercheurs peinent à se mettre en place au sein de l'UdeM. *« Un de mes profs a parlé de ces pratiques dans un de ses cours,* rapporte l'étudiant. *Mais on en discute assez peu sinon. Personnellement, je n'en ai réellement jamais entendu parler à l'université. C'est dommage, car ça peut pourrir une carrière. »* Il existe toutefois une section consacrée à ces éditeurs sur le site Internet des bibliothèques de l'UdeM, qui comprend notamment un guide d'évaluation et une liste de recommandations.

1. Réseau social permettant aux chercheurs d'échanger leurs articles.

2. Shen C., Björk BC, *"Predatory" Open Access: a Longitudinal Study of Article Volumes and Market Characteristics,* 2015

LE SOUFFLEUR DE VERRE

PAR GUY JACQUIN

Pavillon Roger-Gaudry, 7e étage. Au bout d'un couloir, une porte entrouverte dévoile une pièce où danse une large flamme. Mis à part une lettre et un numéro, aucune indication ne rend compte de l'activité qui s'y cache. C'est alors que la porte de l'atelier de soufflage de verre de l'UdeM s'ouvre. Aucun vase coloré, aucune lanterne, mais des objets aux formes complexes. La matière rougeoie avant de se déformer. Soudain, Cédric Ginart lui donne vie.

Ce passionné est l'unique souffleur de verre de l'UdeM. Sa vocation scientifique lui permet de concevoir des objets dont les caractéristiques sont trop précises pour qu'ils puissent être produits par les machines industrielles. *« C'est un privilège de travailler ici*, lance-t-il. *Cela fait maintenant dix-huit ans ! »* C'est durant ses études de biochimie qu'il a développé son intérêt pour le verre. *« J'ai rencontré le verrier du CNRS et j'ai vu que souffleur de verre était un métier à part entière,* explique-t-il. *Il m'a ouvert les portes. »*

Un travail peu commun

Ce qu'il préfère dans son métier, c'est la fabrication. *« J'adore souffler du verre, je ne m'en lasse pas,* affirme-t-il. *Ce que j'aime, c'est quand il y a un défi technique. »* Il ajoute détester la routine.

Employé comme salarié à temps plein à l'UdeM, il est appelé à concevoir et à innover pour créer des pièces singulières. *« Ici, je peux produire des pièces rapidement, mais aussi à moindre coût,* indique-t-il. *Je suis utile, car je suis à proximité : si des*

chercheurs ou des étudiants cassent quelque chose qu'ils ont acheté en Chine, ils ne vont pas le renvoyer. »

Dans l'atelier, des objets de formes diverses entourent le plan de travail. M. Ginart pointe du doigt un cahier sur son bureau. *« Lorsqu'on parle de pièces sur mesure, ce sont généralement des professeurs ou des étudiants qui arrivent avec une expérience ayant été faite ailleurs, et qui me montrent une photo de la pièce* [qu'ils veulent reproduire]. » Le souffleur de verre explique que seules les personnes rattachées au Département de chimie peuvent lui passer commande. *« J'oriente parfois la conception du projet, car on peut me demander une entrée particulière dans l'objet pour mettre des vapeurs ou injecter un gaz,* ajoute-t-il. *Je dois savoir quelles connexions utiliser, mais aussi la pression que la pièce doit pouvoir supporter. Je calcule tout cela. »*

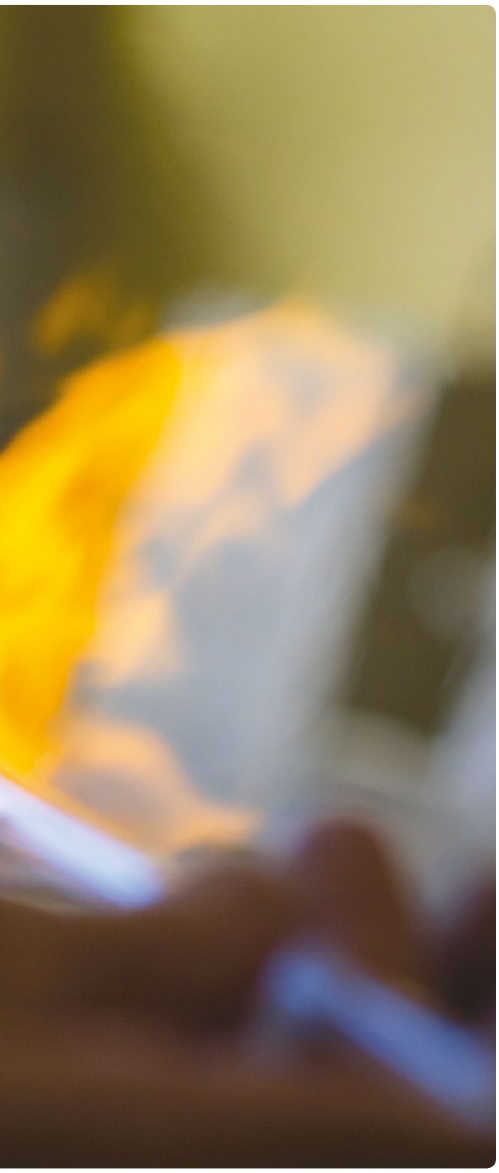

Photos : Benjamin Parinaud

Il enfile ses lunettes bleues et rallume la flamme après avoir choisi le bon chalumeau. *« J'utilise des lunettes qui sont en fait des filtres et qui coupent toutes les flammes jaunes »*, précise-t-il. Ensuite, il tourne avec dextérité la pièce. *« La matière première, ce sont des tubes de verre et des baguettes,* déclare-t-il. *C'est à partir de ça que je vais souffler et souder. »*

En moyenne, il reçoit 20 à 25 commandes par semaine. « *Mais cela peut varier, et puis une commande, ça peut être une boîte de réparation comme une pièce spéciale,* indique M. Ginart. *Du coup, la réalisation d'une pièce prend entre 30 secondes et une semaine ! »* Il ajoute qu'il met en général une à deux journées pour réaliser les pièces complexes.

Il change de chalumeau, et après quelques tours encore, l'objet est finalisé. Fragile et chaud, il faut le laisser reposer un peu. *« Je ne peux pas laisser toutes les pièces refroidir à température ambiante. Certaines doivent être prises quand elles sont chaudes et mises dans des fours, sinon il y a du stress qui se crée et elles peuvent casser »*, précise-t-il en désignant les deux fours situés de part et d'autre de l'atelier. Il montre également un bain thermostatique dont le fond est brisé. *« Le four est fait pour égaliser le stress à l'intérieur de l'objet. Je le recuis à 565 °C pour le Pyrex, température où les molécules peuvent bouger sans que la pièce se déforme. Cela la rend moins fragile. »*

> *« Ce n'est pas un métier pour moi, mais une vocation. »*
>
> **Cédric Ginart**
> Souffleur de verre

Les deux facettes du métier

Le métier de Cédric Ginart à l'UdeM se rapproche plus d'une activité scientifique qu'artistique. *« La première est exclusivement technique*, argumente-t-il. *Il n'y a pas vraiment de courbures. La base du travail artistique est un peu plus libre. »* Avant d'ajouter avec humour : *« Ici, l'esthétique, ça compte pour moi, mais pas trop pour les utilisateurs. »*

Il reconnaît à ce propos ne pas faire uniquement de la verrerie scientifique. *« J'ai déjà fait des pots d'échappement pour des motos, des plafonds suspendus pour projeter des images, une pochette d'album pour un groupe de rock anglais… Mais tout cela à titre privé »,* ajoute-t-il.

Pour se perfectionner, Cédric Ginart n'hésite pas à rester actif. *« J'enseigne partout dans le monde et je réalise des expositions et des démonstrations,* détaille-t-il. *Ce n'est pas un métier pour moi, mais une vocation. Ma blonde travaille le verre, mes amis travaillent le verre, quand je vais en vacances, c'est pour du verre… Et puis… je parle toujours de verre. »*

Évaluez sur mobile

POUR UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UMONTREAL.CA/EVALUEZ

FAÉCUM

Université de Montréal